

# Rappel



---

**DESTINATAIRES :** Présidences et directions générales des conseils scolaires

**EXPÉDITEUR :** Ernest Thibodeau, président

**DATE :** Le 24 avril 2008

**OBJET :** Candidatures pour le prix Jean-Robert-Gauthier

---

## Prix Jean-Robert-Gauthier

Connaissez-vous un(e) conseiller(ère) scolaire qui contribue ou a contribué de façon remarquable à l'essor de l'éducation en français langue première ?

Dans le cadre de la remise du prix Jean-Robert-Gauthier, la FNCSF est à la recherche de candidatures afin de reconnaître, au plan national, un(e) francophone ou un(e) Acadien(ne) pour son apport dans le domaine de l'éducation en français en milieu minoritaire.

Afin d'orienter votre choix, vous trouverez ci-joint les critères d'admissibilité et les procédures de mise en nomination.



**Faites-nous parvenir des candidatures  
dès que possible !**

**Date limite :  
Le samedi 30 août 2008**

## **PRIX JEAN-ROBERT-GAUTHIER**

---

Jean-Robert Gauthier est chiropraticien de formation mais a consacré la majeure partie de sa vie professionnelle à la scène politique à titre notamment de conseiller scolaire (1969-1972), de député libéral d'Ottawa-Vanier à la Chambre des communes (1972-1994) et de whip du Parti libéral et chef parlementaire de l'opposition (1984-1991). Il fut nommé au Sénat en 1994 et a pris sa retraite en 2004. Défenseur des droits des francophones à l'extérieur du Québec, Jean-Robert Gauthier a pris position et est intervenu à de nombreuses reprises dans les dossiers concernant les langues officielles au Canada et la Constitution canadienne et a su établir des relations avec des organismes voués à la défense des droits des francophones au Canada et en Ontario.

### **Objectif du projet :**

Reconnaître annuellement, au plan national, un(e) francophone ou un(e) Acadien(ne) pour son apport dans le domaine de l'éducation en français en milieu minoritaire, à titre de conseiller(ère) scolaire.

### **Critères d'admissibilité :**

- Avoir été ou être conseiller(ère) scolaire;
- Être mis(e) en nomination par un conseil scolaire francophone ou acadien;
- Ne pas être membre du conseil d'administration de la FNCSF.

### **Modalités :**

Le(la) récipiendaire, à l'image du Sénateur Jean-Robert Gauthier, aura fait preuve de courage et de persévérance dans l'adversité et d'initiative et d'originalité dans son approche. Il(elle) aura, malgré les embûches, défendu le principe de l'éducation en français et de la dualité linguistique avec vigueur et conviction. Il(elle) aura œuvré pour la qualité et l'excellence de l'éducation et se sera mérité le respect et l'admiration de ses pairs.

Le(la) récipiendaire se démarquera également au niveau des critères suivants :

- Avoir fait acte de présence à la majorité des activités de son conseil scolaire;
- Avoir fait preuve d'initiative dans ses communications avec les intervenants;
- Avoir contribué de façon exceptionnelle à l'essor et l'amélioration continue de l'éducation en français langue première;
- S'être porté(e), de façon notoire, à la défense du principe de la dualité linguistique canadienne.

### **Procédures de mise en nomination :**

- Le jury de sélection est composé des membres de l'exécutif de la FNCSF
- Appel de candidatures en avril
- Première sélection au début septembre
- Validation des finalistes par le président d'honneur à la mi-septembre
- Cérémonie de remise du prix à l'automne, dans le cadre du congrès annuel de la FNCSF.

### **Récipiendaires du prix Jean-Robert-Gauthier**

Le récipiendaire pour l'année 2003 est monsieur Lucien Bradet de l'Ontario.

Les co-récipiendaires pour l'année 2004 sont mesdames Lucille Ladéroute, Ontario et Pearl Lee, de Terre-Neuve et Labrador.

Les co-récipiendaires pour l'année 2005 sont messieurs Pierre Desrochers, Alberta et Elvy Robichaud, Nouveau-Brunswick.

Les co-récipiendaires pour l'année 2006 sont madame Martine Galibois-Barss, Colombie-Britannique et monsieur Claude Renaud, Nouvelle-Écosse.

Le récipiendaire pour l'année 2007 est monsieur Léo Piquette, Alberta.

Le récipiendaire pour l'année 2008 sera connu le 23 octobre 2008.